

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 2 février 2012

Réf : CRPMCOM120006

LES RÉGIONS S'EXPRIMENT SUR LE FUTUR DE LA PÊCHE

Suite à l'invitation d'**Alain CADEC**, Député européen (PPE-FR) et Vice-président de la Commission Pêche, la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) et le projet [MAREMED](#) ont organisé au Parlement européen, le 1^{er} février 2012, un séminaire sur le thème « *Quel avenir pour la pêche européenne ?* »

La manifestation a rassemblé les Députés européens, les autorités régionales et la filière de la pêche européenne, pour examiner les nouvelles perspectives d'action de l'UE en matière de pêche et d'aquaculture, dans le cadre de la réforme de la politique commune de la pêche post 2012.

« *Après la proposition de la Commission, maintenant la parole est au Parlement qui, je rappelle, dans ce domaine a la codécision. Nous essayerons de modifier cette réforme qui personnellement ne me convient pas surtout sur le problème de quotas transférables qui ont un effet de « déménagement » du territoire* » a déclaré Alain CADEC.

La DG MARE de la Commission européenne représentée par Lowri **EVANS**, Directrice Générale et par Ernesto **PEÑAS LADO**, Directeur de la Conception des Politiques et Coordination a évoqué pour le secteur de la pêche des « *réformes structurelles urgentes, car le système actuel ne favorise pas la durabilité* ». Lowri **EVANS**, dans la session d'ouverture, a rappelé que « *nous importons 2/3 des poissons que nous mangeons* » et que « *le 23% de rejets correspond à un nombre trop élevé* ». Elle s'est dit ouverte aux Régions en déclarant que « *notre intention est de ne pas faire la législation depuis Bruxelles, mais d'impliquer les pêcheurs sur le terrain.* »

Du côté des Régions, la CRPM regrette que les propositions de la Commission sur la future Politique Commune de la Pêche (PCP) ne fournissent pas de réponses satisfaisantes à une véritable gouvernance multi niveau, alors que les Régions participent pleinement au développement des filières pêche et aquaculture, tout en exerçant les compétences de développement économique et d'aménagement du territoire.

Isabelle **THOMAS**, Vice-présidente du Conseil Régional de Bretagne (FR) et chargée de la Mer et de la protection du littoral, a demandé à la Commission un « *état des lieux de la ressource avant de prendre des décisions* » et en revenant sur le problème des quotas a déclaré : « *Si les quotas deviennent un marché, il y aura un danger de spéculation et d'instabilité : la concentration favorisera les grands contre les petits avec des conséquences importantes pour l'emploi.* »

Mireille **PEIRANO**, Vice-présidente et déléguée à la Mer, la Pêche et le Littoral de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (FR), région pilote du projet MAREMED, s'est exprimée en particulier sur la Méditerranée. En s'adressant à la Commission, elle a défini comme « *regrettable* » le fait que « *la petite pêche côtière ne fasse l'objet d'aucune attention particulière, alors qu'elle est la plus porteuse d'emplois et d'activités économiques dans nos Régions, et qu'elle est un patrimoine culturel qui participe souvent à leur identité et à leur attractivité* ».

Finalement, Sara **GIANNINI**, Ministre Régionale à la Pêche de la Région des Marche (IT) est, de son côté, intervenue sur les aspects financiers : « *Néanmoins nous soutenons une Politique Maritime Intégrée ambitieuse, le nouveau Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) ne devrait pas assimiler les ressources déjà destinées à la pêche, mais créer des synergies entre les deux volets politiques* ».

Parmi les participants, différents représentants des filières nationales, notamment la Confédération Espagnole de la Pêche (CEPESCA) et la Fédération Irlandaise des Pêcheurs (FIF), ont participé aux discussions, et, pour le Parlement européen, Struan **STEVENSON** (CRE-UK), Pat the **COPE GALLAGHER** (ALDE-IRL) et Ulrike **RODUST** (S&D), Guido **MILANA** (S&D -IT) sont également intervenus.

Pour plus d'information, merci de contacter Enrico MAYRHOFER :
Gsm: + 32 486 56 19 67 - E-mail : enrico.mayrhofer@crpm.org
Web: www.crpm.org